



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 10 septembre 2025 à 9 h 10 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, via l'application Teams, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre.

CE-20250910-2728

CONGÉDIEMENT

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de procéder au congédiement de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 9 septembre 2025.

(SD-2025-4817)

CE-20250910-2729

VIREMENT DE CRÉDITS - POLICE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 40-55713 au montant total de 700 000 \$ pour diverses dépenses non prévues au budget de fonctionnement du Service de police:

du code budgétaire:

28101-1751-01-119990 = 700 000 \$;

aux codes budgétaires:

40102-2115-40-114370 = 485 000 \$;

40102-2115-60-114120 = 140 000 \$;

40101-2111-20-114140 = 75 000 \$.

(SD-2025-4205)

CE-20250910-2730

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
AMANDA ZAPPIA ET COREY PERO



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0048 d'Amanda Zappia et Corey Pero, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 634 235 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-279.

(SD-2025-4248)

Au point 50.1 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250910-2731

OUVERTURE DE RUE - LOT 6 641 460

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser l'ouverture de la rue sur le lot 6 641 460 du cadastre du Québec, appartenant à la Ville de Laval et correspondant au prolongement ouest de la rue Jules-Brillant, afin qu'elle fasse dorénavant partie du domaine public et du réseau routier, et ce, à compter de la date d'adoption de la présente résolution, comme montré au plan signé par Normand Jean, arpenteur-géomètre, le 29 avril 2025 sous le numéro 12409 de ses minutes;

de prendre acte de la recommandation du Service de l'ingénierie de prolonger la rue Jules-Brillant de façon temporaire, afin de permettre le branchement et émettre un permis au développeur.

(SD-2025-4755)



À 11 h 27, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière